

Rapport 2014



Photo Jean-François Debarnot

L'industrie accorde sa confiance au bois suisse

Derrière sa façade-rideau en aluminium et ses murs en béton, la nouvelle usine de Joray & Wyss SA et Pivodel SA à Delémont est une construction majeure par une charpente en bois et une dalle mixte bois-béton. La structure porteuse est en bois lamellé collé d'origine suisse. Le choix de réaliser la dalle de toiture en bois-béton est d'ordre stratégique pour permettre ultérieurement l'élévation d'un étage supplémentaire. Le maître d'ouvrage apprécie la qualité insonorisante du bois, son côté chaleureux, reposant et traditionnel. Ce bâtiment est l'objet d'une fiche de référence.

Table des matières

1. Le mot du Président	3
2. Activités 2014	4
2.1 Assemblée annuelle 2014	4
2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017	7
2.2.1 Incitation à construire en bois	7
2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil	8
2.2.3 Fiches de références	8
2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques	8
2.2.5 Démarches de relations publiques	10
2.3 Apéros-bois	12
2.4 Communautés d'actions régionales (CAR)	12
2.5 Divers	12
2.5 Remerciements	12
3. Finances	13
3.1 Compte d'exploitation 2014 et budget 2015	13
3.2 Bilan au 31 décembre 2014	14
3.3 Rapport des vérificateurs	14
4. Programme d'activités 2015	14
5. Organes de Lignum Jura	16

Le présent rapport a été distribué aux membres de Lignum Jura en février 2015.



BOIS
Certificat d'origine bois Suisse
Le bois suisse, un choix naturel.

Développé sous l'impulsion de Lignum, le Certificat d'origine bois Suisse COBS est une certification de durabilité au même titre que les systèmes FSC et PEFC.

Le COBS prouve l'origine suisse du bois et garantit le suivi des produits en bois, de leur source à leur utilisateur final.

Un document complet est téléchargeable sur le site www.lignum-jura.ch: **Le bois suisse, pourquoi et comment**. Il est destiné à tous les partenaires de la filière et aux utilisateurs finaux.

1. Le mot du Président

L'activité de Lignum peut se résumer ainsi : **Utilisons le bois en priorité, si possible d'origine suisse.**

Le principal atout du bois est son intégration complète dans le développement durable et toutes ses déclinaisons. Chaque jour qui passe, le développement durable voit son importance grandir, aux yeux de la population des décideurs et des acteurs de la société. La tâche de Lignum Jura doit donc continuer à s'inscrire dans la clarté de ce discours.

2014 a probablement été une année charnière. En effet, on a pu s'apercevoir que les partenaires les plus importants tenaient (enfin) à tenir le même discours et envisager les mesures de façon coordonnée. Il s'agit de Lignum Suisse, de l'Office fédéral de l'environnement (Division Forêts), Industrie du Bois Suisse et Economie forestière suisse. Le but commun est notamment de déterminer comment privilégier l'utilisation du bois suisse. Les Chambres fédérales ont d'ailleurs initié un mouvement dans ce sens.

Le plan d'action bois met en œuvre la politique de la Confédération liée aux ressources en bois. Il lance et soutient des projets ayant trait à la matière première et à sa transformation. Les mesures soutenues concernent notamment l'organisation de la filière, la construction-bois et l'information et sensibilisation. A ce titre, la population doit être sensibilisée à l'importance du bois suisse. Les projets régionaux peuvent eux aussi contribuer à une meilleure connaissance.

La sensibilisation des maîtres d'œuvre institutionnels à l'emploi du bois comme matériau de construction et source d'énergie requiert des acteurs de la filière qu'ils développent des arguments convaincants et présentent des projets exemplaires.

L'action de Lignum Jura se déroule en étroite coordination avec nos partenaires et dans un cadre global clair : « Penser globalement, agir localement ». Notre rôle est d'identifier ces opportunités, thèmes et mesures, puis de les mettre en œuvre dans le Jura.

Les exemples sont les suivants :

- Il est envisagé de modifier les bases légales sur les marchés publics pour améliorer la transparence du critère de la gestion durable. La campagne d'information du Plan d'action bois est en cours de définition.
- La procédure de certification du COBS est cours de développement. L'objectif du COBS est de certifier toute la filière.
- La promotion du COBS est en phase d'augmentation au niveau des mesures d'information.
- Le site internet de Lignum a été repensé.
- Le livre « Bois et réhabilitation de l'enveloppe, rénover, isoler et optimiser » est disponible.

Lignum Jura remercie ses membres de leur soutien et confirme sa disponibilité de les soutenir, chaque fois que cela est possible.

Jean-Marc Heusler

2. Activités 2014

Le comité a siégé à 4 reprises en 2014, traitant tous les sujets présentés dans le présent rapport annuel.

2.1 Assemblée annuelle 2014

La 29^e assemblée générale a lieu dans la salle de conférence de l'aérodrome du Jura à Bressaucourt à 18 h. Le rapport d'activité 2013 comprenant les différents points à l'ordre du jour a été remis avec l'invitation à la séance.

1. Ouverture, désignation des scrutateurs

M. le président J.-M. Heusler accueille les 30 personnes présentes. Il salue MM. C. Freléchoux, président de la Société Coopérative Aérodrome du Jura, G. Willemin président du Parlement jurassien et vice-président de Lignum Jura, P. Eschmann, responsable du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, A. Stegmann, directeur du CEFF artisanat, Francis Girardin membre du comité d'Energie-bois Interjura et du comité de Lignum Jura, Messieurs les membres du comité J.-F. Rollat, F. Jeannerat, M. Ackermann et C. Brosy, Mesdames et Messieurs les représentants des associations fondatrices, invitées et sœurs, et les personnes présentes : F. Nicol, J.-M. Péquignot, J.-F. Debarnot, P. Maître, J. Gurba, N. Godat, O. Hugi, R. Queloz, J.-C. Girardin, A. Perrolle, D. Protti, M. Fringeli, D. Adatte, M. Altermath, J. Wuillaume, R. Riat, A. Steullet, J.-L. Léchenne et G. Léchenne.

Les personnes, institutions, sociétés et communes suivantes se sont excusées: J. Comte, membre du comité, Mme N. Barthoulot, directrice du Centre jurassien d'enseignement et de formation, MM. Jean-Bernard Feller, directeur de la division artisanale du CEJEF, M. Mariniello, architecte cantonal, ECA Jura par son directeur M. F.-X. Boillat et Mme M. Paupe, CCIJ par son directeur M. J.-F. Gerber, AJUBIC, par son président M. D. Tendon, MM. Serge Rohrer, directeur du Centre de formation professionnelle Berne francophone, P. Mazzarini, architecte communal de la ville de Delémont, P. Minder et C. Gassmann, Lignum Jura bernois,, D. Bueche (président d'EBIJ), Lignum Valais, les autres membres suivants : G. Studer, D. Roches, J. Châtelain, A. Bregnard, J.-R. Migy, Menuiserie Oppliger SA, RWB Jura SA ; les communes de Mettembert, Beurnevésin, Courchapoix, Muriaux, Courrendlin, Cœuve, Montfaucon, Courtételle et Courchavon.

L'ordre du jour est accepté. MM. J.-F. Debarnot et R. Queloz sont désignés comme scrutateurs.



Corinne Cuendet / Lignum

www.aerojura.ch

M^e Charles Freléchoux souhaite la bienvenue à l'assemblée. Extraits :

« Le bois et l'aviation font un très bon ménage. Le bois a été le tout premier matériau utilisé par les pionniers de l'aviation. Le biplan avec lequel les frères Wright ont effectué en 1903 le tout premier vol d'un avion était par exemple entièrement construit en bois et toile. Depuis ces débuts héroïques, le pin d'Oregon, le sapin blanc, le mélèze ou le bouleau ont été

largement utilisés pour la construction d'avions, car il s'agit de matériaux légers, robustes, ayant une certaine souplesse, disponibles presque partout et faciles à travailler. Jusqu'à la fin des années 20, le bois servait à la construction de tous types d'avions, y compris d'avions de transport. Plusieurs accidents retentissants au début des années 30 ont toutefois banni le bois de la construction d'avions de ligne au profit du métal. Mais dans le domaine des avions légers, le bois a continué son petit bonhomme de chemin; il a même retrouvé après la guerre un second souffle avec le développement de la construction amateur.

Aujourd'hui, le métal et les matériaux composites ont presque entièrement supplanté le bois dans l'aviation. Il reste toutefois ici et là quelques irréductibles gaulois qui résistent encore et toujours à l'envahisseur métallique, comme par exemple la firme Robin qui fabrique à Dijon depuis plus de 50 ans des avions en bois qui font la joie des aéro-clubs notamment en France, en Suisse et en Allemagne.

Il y a plus de vingt ans, l'idée folle de construire un nouvel aérodrome en remplacement de celui de Courtedoux a germé dans la tête de quelques passionnés d'aviation de la région. Quand je dis idée folle, je fais référence au fait que personne ne s'était plus lancé dans une telle aventure depuis des lustres et que peu de gens pensaient que cette idée était réalisable dans la Suisse du 21^e siècle. Et pourtant, j'ai aujourd'hui le plaisir de vous accueillir sur le dernier-né des aérodromes de Suisse, preuve s'il en est que la foi peut déplacer des montagnes. Ce que beaucoup de gens croyaient impossible est devenu une réalité et je me plais à constater que ce petit miracle a eu lieu dans le Jura, une région qui n'est décidément pas comme les autres. Les fondateurs de cet aérodrome ont résolument voulu ancrer l'infrastructure dans sa région. Ainsi, lorsqu'il s'est agi de définir le type de construction du bâtiment dans lequel nous nous trouvons, le bois s'est tout simplement imposé comme richesse naturelle de la région. »

2. Procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2013 au Noirmont

Le procès-verbal figurant dans le rapport d'activité est accepté.

3. Rapports du président et du chargé d'affaires

M. le président J.-M. Heusler brosse un tour d'horizon. Lignum Jura regroupe de nombreux acteurs et est actif dans de multiples domaines, de la production à la construction. Le bois est utilisé dans une proportion croissante, en raison de ses qualités, toujours mieux reconnues. Par contre, l'industrie du bois vit une période difficile avec un impact important sur la filière. Lignum recherche et met en place des solutions qui visent à améliorer la situation tel le certificat d'origine bois suisse COBS qui permet d'assurer la traçabilité du bois suisse L'étude sur les prix comparatifs du bois suisse et étranger a été publiée. Elle démontre que la mise en œuvre du bois suisse n'engendre qu'un surcoût négligeable en regard des nombreux avantages en faveur de l'environnement, de la collectivité et de l'économie indigène. Notre but est donc d'informer tous les acteurs de ces actions, en partenariat avec les acteurs de la filière. De nombreux documents sont téléchargeables sur www.lignum.ch ou www.lignum-jura.ch.

Le chargé d'affaires H. Erard précise certaines actions: incitation, fiches de référence, concours des apprentis, information. Le rapport d'activité mentionne en détail toutes les activités.

M. J.-M. Heusler rappelle que ces mesures sont destinées à toutes celles et ceux qui en ont besoin.

4. Admissions et démissions

Lignum Jura a la chance d'avoir environ 170 membres cotisants, ce qui demande un travail attentif. 5 personnes ou sociétés ont démissionné pour raison d'âge ou cessation d'activités. Une personne a adhéré. Le comité a accepté ces changements. Aucun membre n'a été radié.

5. Election au comité

L'AJUBIC (Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils) est membre comme association invitée depuis 2013. Elle n'a pas encore trouvé la personne à désigner à notre comité. Le point ne fait donc l'objet d'aucune décision.

6. Comptes 2013

M. H. Erard présente les comptes 2013 bouclant sur un excédent de charges de 5'117 francs. Ils sont acceptés.

6. Programme d'activités et budget 2014

M. H. Erard présente les activités 2014, en particulier le nouvel accord sur les prestations entre l'Etat et Lignum Jura. Les cotisations sont inchangées. Au sujet de la participation de l'IBSR, les CAR de Suisse romande suivent ce sujet avec attention. De plus, L'IBSR n'a pas d'obligation légale ou contractuelle de soutenir les CAR.

L'assemblée accepte le budget 2014.

8. Divers.

M. F. Girardin rappelle les activités et prochaines manifestations d'Energie-bois Interjura.

M. R. Riat, au nom de la commune de Bure, remercie Lignum Jura de ses précieux conseils.

M. F. Nicol demande quelles sont les relations entre Thermobois SA, Energie-bois Interjura et Lignum Jura. M. R. Queloz répond que Thermobois est une société privée, et qu'Energie-bois Interjura et Lignum Jura sont des associations d'intérêt public. Thermobois est membre d'énergie bois Interjura. On notera également que l'AJEF est membre et représentée au comité de Lignum Jura par M. M. Ackermann, président.

M. P. Eschmann, responsable du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, remercie Lignum Jura de son engagement et du partenariat. Le rôle de l'Etat est d'encourager les acteurs, en particulier ceux qui remplissent un objectif public. Il rappelle l'accord de prestations et salue les activités en faveur des traverses en bois et la démarche engagée avec l'Etat. Il encourage Lignum Jura à travailler sur la conviction des charpentiers à utiliser du bois suisse, eux qui trop souvent proposent du bois étranger. Il informe que la Confédération vient de mettre à jour sa politique de la ressource-bois.

M. G. Willemin, président du Parlement jurassien et vice-président de Lignum Jura, salue l'assemblée et félicite les porteurs des actions menées. Il rappelle que le succès ne peut venir que du travail en réseau. Il met en relief l'importance du concours des apprentis et l'incitation.

M. J.-M. Heusler clôt l'assemblée en rappelant que le bois est une grande famille. L'assemblée est suivie d'une présentation par Me C. Freléchoux de l'aérodrome, de sa construction et de la société coopérative. La présentation est suivie d'une visite et d'un apéritif.

Le secrétaire :



H. Erard

2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017

Le contrat de prestations du 22 octobre 2013 entre la République et Canton du Jura et Lignum Jura (Communauté jurassienne en faveur du bois) pour les prestations spécifiques en faveur du bois (projets et mandats de l'Etat) permet à Lignum Jura de bénéficier annuellement de 20'000 francs, à condition que les prestations suivantes soient accomplies.

2.2.1 Incitation à construire en bois

Les démarches suivantes ont été réalisées :

- Le document « **Le bois suisse, pourquoi et comment l'utiliser** » a été mis à jour. Il est téléchargeable sur notre site.
- Concernant la construction du bâtiment « Avenir 33 » à Delémont, nous avons eu la possibilité de donner notre avis sur le projet d'appel d'offre et avons émis différentes propositions à caractère technique, grâce à l'appui de nos experts.
- Une information/incitation au sujet du COBS (Certificat d'origine bois suisse) a été donnée oralement lors de l'assemblée AJMCE (Association Jurassienne des Menuisiers Charpentiers et Ebénistes) du 25 avril 2014. Ensuite, un document écrit a été envoyé à tous les membres de l'AJMCE, envoyé par celle-ci et que nous remercions.
- Des lettres ont été envoyées à Kalkalit 4 Swiss SA (centre commercial à Courrendlin), à la commune de Delémont (aménagement pour utilisateurs des transports publics à la gare routière), au SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy) pour la patinoire de Porrentruy et au Service cantonal des infrastructures (aire de repos de la Transjurane à Glovelier).
- Des démarches ont également eu lieu concernant la mise en valeur d'un parquet ancien à Porrentruy et concernant les bâtiments des installations de géothermie à Glovelier.
- Nous avons contribué à définir le concept de boîte à outils des CAR (Communautés d'action régionales Lignum de Suisse romande), projet qui sera finalement intégré au Plan d'action bois et géré par Lignum Suisse, dès 2015.

Il est également possible de rechercher les articles des bulletins-bois, par recherche sur les domaines, sur le site www.lignum.ch, produits, bulletins-bois. Cette application sera encore développée.

En résumé, Lignum Jura est intervenu, comme à l'accoutumée, auprès de maîtres d'ouvrages pour les sensibiliser à l'utilisation du bois. Nous maintenons aussi l'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques par le biais de l'incitation à construire en bois. Cette activité est une priorité.

Les autres publics concernés suivront ultérieurement: architectes, ingénieurs, public (communiqué de presse), selon propositions à étudier et définir.

2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil

La formation des apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil fréquentant la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), est concernée sous la forme d'un concours d'idées. Il a pour objectif de stimuler l'imagination des élèves face la construction en bois et il est organisé tous les 2 ans. Les 5 éditions du concours ont porté sur les objets suivants :

- 2005 : « cabane forestière sur le site du Bérider », à Delémont
- 2007 : « mobilier urbain », dans un contexte libre
- 2009 : « une terrasse en bois »
- 2011 : « une vitrine pour l'école » pour la Division artisanale
- 2013 : « pavillon de grillade »

Aucun intérêt de s'est manifesté en 2014 pour réaliser un prototype de pavillon de grillade. Le thème du concours 2015 est celui des arrêts de bus. Le règlement a été préparé, défini et distribué aux apprentis en automne 2014. La remise des prix aura lieu en juin 2015.

2.2.3 Fiches de références

4 fiches de références ont été réalisées :

- bâtiments Detech SA au Noirmont (bâtiments industriels et administratifs)
- villa Urfer à Delémont (maison d'habitation)
- bâtiments de Joray & Wyss SA et Pivodel SA à Delémont (voir la page de couverture).
- pavillon des Capucins à Delémont (locaux d'enseignement). Voir l'image ci-contre.



Photo Jean-François Debarnot

Les 4 fiches sont téléchargeables sur www.lignum-jura.ch. Lignum Jura renouvelle ses appels à réaliser d'autres fiches.

2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques

Une lettre a été envoyée aux communes et bourgeoises indiquant en détail comment utiliser du bois indigène dans les constructions publiques. Le contenu était le suivant :

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Le bois est le seul matériau de construction renouvelable. Il pousse en abondance chez nous. Sa production, son transport et sa mise en œuvre ne nécessitent que peu d'énergie. De plus il est recyclable. Le bois est donc un

matériau de construction hautement respectueux de l'environnement. Il constitue également un puits de carbone (CO2).

Lignum Jura a entrepris différentes démarches en vue de préciser les possibilités d'utilisation du bois suisse, en collaboration avec nos partenaires.

Ces différentes informations vous sont transmises par la présente lettre. Une information au public en général suivra.

1. Le choix de construire en bois relève d'abord de la volonté clairement exprimée par le maître d'ouvrage. Ce choix est motivé par de multiples raisons, notamment celles citées plus haut.
2. Si elles souhaitent favoriser le bois régional, les collectivités publiques devraient :
 - a. Mettre à disposition leur propre bois (part de travaux propres), puisque c'est conforme à la législation sur les marchés publics. Ce point est extrêmement important pour l'économie régionale. Il a été confirmé pour la première fois au niveau fédéral lors de la réponse à l'interpellation no 13.3433 de M. Jean-Paul Gschwind, conseiller national.
 - b. Connaître la nature et l'origine du bois (obligation de déclaration de l'origine) pour l'approvisionnement des transformateurs. Cette obligation légale peine encore à entrer dans les mœurs, mais elle est à disposition de tous les consommateurs.
 - c. Exiger du bois certifié (COBS, FSC, PEFC). La mesure n'est pas nouvelle. Seul le COBS garantit l'origine suisse du bois.
 - d. Exiger une variante avec bois COBS avec +/-value, afin de favoriser l'économie régionale.
 - e. Bien préparer l'étude d'un projet avec un objectif de qualité, sachant que celle-ci peut amener de fortes économies lors de la construction proprement dite.
 - f. Inciter leurs partenaires (architectes, charpentiers, etc.) à se soucier de la provenance du bois proposé.

La mesure 2a nous paraît la plus importante pour les communes et l'Etat, ses établissements, et les autres propriétaires de forêts. Il est en effet légalement possible de mettre à disposition son propre bois dans un appel d'offre public. Cette mesure doit notamment pouvoir être appliquée pour des petits projets (abri de bois, déchetterie, parc à vélo, etc.). Pour des grands projets (école ou bâtiment), l'approche de la mesure nécessite cependant à notre connaissance des clarifications et sans doute des tests concrets. Cette mesure exige en effet sur le plan technique d'une part des coupes appropriées, ensuite une parfaite organisation de la filière d'écoulement accompagnée d'une forte volonté du maître d'ouvrage.

Enfin, une étude comparative sur le prix du bois suisse et du bois étranger a été menée. Elle aboutit aux conclusions suivantes. Les coûts supplémentaires occasionnés par la mise en œuvre de bois suisse en regard des bois étrangers sont insignifiants. En effet, selon l'étude comparative, ces surcoûts se situent entre 1% et 2% pour une maison individuelle en bois de 150 m². Cela signifie par exemple que pour une habitation individuelle les coûts additionnels s'établiront à moins de CHF 5'000.- avec, pour effet, des contributions écologiques, économiques et collectives bien supérieures. Pour un immeuble de

logements de trois étages, la plus-value s'articule entre 1.5% et 2.5% et pour une halle industrielle entre 0.4% à 0.6%.

Cette étude est téléchargeable sur notre site et accessible en première page www.lignum-jura.ch. On peut également trouver sur notre site le document « **Le bois suisse, pourquoi et comment l'utiliser** » récapitulant les détails de la démarche, avec de nombreux liens.

Lignum Jura dispose enfin de différents outils pour aider les communes à utiliser le bois ou le promouvoir, dont par exemple :

- L'incitation à construire en bois, qui permet l'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques. Cette activité est une priorité répondant à un besoin réel. Par contre, les communes ne connaissent pas suffisamment cette mesure à leur disposition.
- Les fiches de références sont des publications mettant en valeur les objets réalisés en bois, y compris leurs auteurs et réalisateurs.

Différentes autres mesures sont à l'étude et seront présentées ultérieurement, portant sur le lancement de la procédure d'appel d'offres, la promotion de bons exemples de construction en bois suisse, etc., le tout en collaboration avec les autres Communautés d'action régionales de Lignum en Suisse romande.

Nous vous remercions de votre soutien et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

La lettre a été individualisée selon le statut de membre ou non de Lignum Jura, ainsi que selon le statut de propriétaire ou non de forêts. Il en est résulté deux adhésions de collectivités (nouveaux membres) : la commune de Porrentruy et la bourgeoisie de Boécourt-Séprais.

2.2.5 Démarches de relations publiques

Lignum Jura a participé à la rédaction du rapport de synthèse de l'**étude sur les prix comparatifs** éditée par Lignum Suisse romande et Forêt Valais. Ce document a fait l'objet d'une large information (voir ci-dessus).

Lignum Jura a participé à la **foire « Les Printanières »** en compagnie d'Energie-Bois InterJura du 1^{er} au 4 mai 2014. Le bilan tiré par le comité est le suivant :

Le partenariat avec Energie bois Interjura est à maintenir. Le stand était trop riche et il serait préférable de définir un message accrocheur. Trois directions sont possibles :

1. Manifestation tout public ; foire (Ajoie Expo/Printanières/Comptoir p. ex.) ;
2. Message tout public : communiqué, conférence de presse ;
3. Manifestation destinée à un public intéressé : journée de visites.

La direction 3 sera privilégiée. Par exemple la journée d'exposition de chauffages peut-être consacrée à des visites de bâtiments en bois dans un cercle géographique proche. La direction 1 n'est pas prioritaire.

Une **lettre** a été envoyée le 21 juillet 2014 à nos membres **rappelant les avantages offerts par Lignum Jura à ses membres**. Le contenu était le suivant :

A la suite de diverses questions posées récemment, Lignum Jura rappelle à ses membres quels sont les avantages dont ils peuvent bénéficier en tant que membres.

Tout d'abord, Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales (propriétaires de forêts, forestiers, industriels et artisans du bois, ingénieurs et architectes), afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse, s'intégrant parfaitement dans la mise en œuvre d'une politique qualitative de soutien au développement durable.

En qualité de membres, si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier des avantages suivants :

- L'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques, à tarif préférentiel.
- La réalisation de fiches de références de constructions en bois, qui sont des publications mettant en valeur les ouvrages réalisés, y compris leurs auteurs et réalisateurs* (prestation gratuite).
- La mise en valeur par Lignum Jura des ouvrages COBS (certificat d'origine bois suisse) annoncés*.
- La mise en valeur des ouvrages réalisés lors de visites et assemblées organisées par Lignum Jura.
- L'offre de communication de Lignum Jura lors de journées portes ouvertes ou inaugurations (prospectus, supports promotionnels divers, présence de membres du comité).

Nous rappelons également la possibilité pour les associations membres de désigner un membre au comité, le comité étant chargé de proposer et mettre en œuvre les différentes actions.

Par ailleurs, lorsqu'un tiers nous sollicite pour trouver une entreprise, nous donnons exclusivement les adresses de nos membres.

Différentes autres mesures sont à l'étude et seront présentées ultérieurement.

Nous attendons avec impatience vos sollicitations, vous remercions de votre soutien et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le document de promotion et d'annonce du **prix Lignum 2015** a été envoyé à nos membres. Certains projets particuliers ont fait l'objet d'une invitation à concourir.

Deux **lettres électroniques d'information** ont été adressées à plus de 300 adresses (membres et personnes intéressées) en mars et juillet 2014. Le but est d'informer des activités liées au bois. Les personnes intéressées et ne la recevant pas encore sont priées de s'annoncer.

Le **site internet** a été mis à jour, complété et enrichi.

Lignum Jura a offert à ses membres la visite du bâtiment de l'aérodrome et la présentation du bâtiment lors de l'assemblée du 20 mars 2014 (voir ci-dessus), ainsi qu'un crayon en bois suisse.

2.3 Apéros-bois

Lignum Jura bernois a organisé deux apéro-bois à Tavannes : « Qu'apporte le bois au vin ? » le 25 septembre et « Systèmes de dalles dans la construction bois – Solutions et évolutions » le 23 octobre. Environ 50 personnes ont participé à chaque événement.

2.4 Communautés d'actions régionales (CAR)

Les CAR et Lignum Suisse romande collaborent activement sur différents sujets, dont les principaux ont été en 2014:

- le certificat d'origine Bois Suisse;
- les campagnes de promotion, les publications, les événements, les cours et les visites.
- les articles des bulletins bois sont consultables en ligne.

La collaboration se poursuivra encore plus activement en 2015.

2.5 Divers

Les **engagements** et les dépenses de Lignum Jura sont limités en raison des moyens financiers étroits.

Le **calendrier** de Lignum Vaud est distribué (env. 40) aux bureaux d'ingénieurs et d'architecture ainsi qu'aux Services de l'Etat concernés par le bois et aux plus grandes localités du canton.

2.5 Remerciements

Lignum Jura remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ses activités de promotion du bois, en particulier ses membres collectifs et individuels, ainsi que l'Office cantonal de l'environnement.

Le présent rapport a été adopté par le comité de Lignum Jura le 29 janvier 2015 à Glovelier.



Villa Urfer à Delémont.
Ce bâtiment fait l'objet d'une fiche de référence, téléchargeable sur notre site.

Photo Batipro SA

3. Finances

3.1 Compte d'exploitation 2014 et budget 2015

Charges	Budget 2014	Comptes 2014	Budget 2015
Mandat chargé d'affaires	20'000	31'353.95	32'000
Comité et groupes de travail	2'500	4'382.45	4'000
Frais administratifs	4'000	2'700.10	3'000
Documentation et matériel	1'500	2'809.35	1'500
Site internet	540	518.40	
<i>Mandat cantonal / contrat de prestations</i>	<i>20'000</i>		
Accompagnement de projets			3'000
Concours des apprentis			5'000
Fiches de référence		213.30	1'000
Stands et expositions		2'789.30	3'000
Apéros-bois Jura - Jura bernois	2'000	2'432.00	1'000
Visites	1'000		1'000
Excédent de produits de l'exercice		1'512.30	
Totaux :	51'540	48'711.15	54'500
Produits			
Contribution du Canton du Jura (base)	5'000	5'000.00	5'000
Cotisations	18'000	18'970.00	18'000
Intérêts	20	31.15	20
Contribution Lignum Suisse	2'000	2'000.00	2'000
Ventes de publications		445.00	0
Contrat cantonal de prestations	20'000	20'000.00	20'000
Recettes diverses		2'265.00	0
Retrait de fonds	6'000		6'000
Excédent de charges de l'exercice	520		3'480
Totaux :	51'540	48'711.15	54'500

Le comité propose à l'assemblée de maintenir les cotisations 2015 inchangées :

AJEF : Fr. 3'300.- / AJMCE : Fr. 1'100.- / APSJ, SIA, AFJ, ABJU, AJUBIC : Fr. 220.- / APAJ : 110.-

Membres individuels : Fr. 40.- et membres collectifs : Fr. 80.-

Communes : moins de 1'000 habitants : Fr. 80.- et 1'000 habitants ou plus : Fr. 160.-.

3.2 Bilan au 31 décembre 2014

Actifs	Bilan au 1.1.2014	Bilan au 31.12.2014
Compte-courant BCJ	13'573.37	40'985.67
Compte-épargne BCJ	18'984.25	19'003.25
Débiteurs	1'470.00	1'140.00
Actifs transitoires	17'575.65	4'000.00
Impôt anticipé	11.30	15.50
Totaux :	51'614.57	65'144.42
Passifs		
Créanciers	220.00	12'237.55
Fonds pour projets	46'905.95	46'905.95
Capital propre	4'488.62	4'488.62
Excédent de produits de l'exercice		1'512.30
Totaux :	51'614.57	65'144.42

3.3 Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée, nous avons procédé au contrôle des comptes 2014 de Lignum Jura. Nous avons vérifié, par sondage, les pièces justificatives des écritures comptables. Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes avec le bilan et le compte d'exploitation.

Le compte d'exploitation présente un excédent de produits de Fr. 1'512.30 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014. Le total du bilan s'élève à Fr. 65'144.42 à l'actif et au passif au 31 décembre 2013.

Nous remercions le caissier de nous avoir présenté toutes les pièces demandées. Par conséquent, nous vous proposons d'accepter le compte d'exploitation 2013 et le bilan au 31 décembre 2014 tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Glovelier, le 15 janvier 2015
signé Vincent Pelletier et Stéphane Aebin

4. Programme d'activités 2015

La mise en œuvre du contrat de prestations 2014 - 2017 sera la principale activité en 2015, dans l'esprit d'une poursuite logique et souhaitable (voir le chapitre 2.2 ci-dessus). Toutes les autres activités 2014 seront également poursuivies, de même que la collaboration avec les CAR (Communautés Lignum d'action régionale de Suisse romande).

Une campagne nationale de promotion du bois sera menée en étroite collaboration entre Lignum Suisse et l'Office fédéral de l'environnement. Lignum Jura s'en réjouit.

Une démarche envers les architectes aura lieu, dans l'esprit des démarches menées envers les menuisiers charpentiers et ébéniste. Les autres publics concernés suivront ultérieurement : ingénieurs, public (communiqué de presse), selon propositions à étudier et définir.

Les opportunités seront saisies, dans l'esprit et la mise en œuvre de la stratégie rappelée ci-dessus, notamment dans le mot du Président en page 3.

A l'heure de boucler ce rapport, le franc suisse s'est apprécié au point de mettre en péril toute l'économie forestière. Les efforts devront s'intensifier face au risque d'effondrement. Lignum Jura sera particulièrement attentif et actif.



Photo RCJU

Le montage des éléments en bois a débuté sur le chantier AVENIR 33 à Delémont. Dernièrement, les éléments de façades du rez-de-chaussée ont été posés et le plancher sur rez est en cours d'assemblage. Ouvrage majeur pour la promotion de l'utilisation du bois dans la construction dans le Jura, le bâtiment sera mis en service en août 2016.

5. Organes de Lignum Jura

(état à fin 2014)

Président Jean-Marc Heusler, architecte, Porrentruy
Comité Gabriel Willemin, vice-président, économiste, Epauvillers
Marcel Ackermann, agriculteur, repr. AJEF, Bourrignon
Christian Brosy, fondé de pouvoir, repr. APSJ, Glovelier
Jean-François Rollat, garde-forestier, repr. AJPF, Bassecourt
Joseph Comte, représentant ABJU, Châtillon
Francis Girardin, ingénieur forestier, St-Ursanne
Francis Jeannerat, contremaître-charpentier, repr. AJMCE, Glovelier
Non désigné; représentant AJUBIC

Chargé d'affaires Henri Erard, Erard Sàrl, Porrentruy

Commission de vérification des comptes :

Alexandre Desboeufs, AJMCE, Bassecourt
Stéphane Aebin, APSJ, Vicques,
Vincent Pelletier, AJEF, Les Breuleux

Associations fondatrices :

AJEF Association jurassienne d'économie forestière
AJMCE Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes
APSJ Association des propriétaires de scieries jurassiennes

Associations invitées :

AJPF Association jurassienne du personnel forestier
APAJ Association professionnelle des architectes jurassiens
SIA Association suisse des ingénieurs et architectes, section Jurassienne
ABJU Association des bourgeoisies de la République et Canton du Jura
AJUBIC Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils

L'APAJ (Association professionnelle des architectes jurassiens) semble avoir repris ses activités. Lignum Jura souhaite réactiver les liens avec les architectes, d'une façon ou d'une autre.

L'APSJ (Association des propriétaires de scieries jurassiennes) ne semble également plus avoir d'activités.

A fin 2014, Lignum Jura comptait 170 membres individuels ou collectifs.